LE TRES REVEREND PERE DUCHARME

LE samedi, 22 mars, à 11.30 heures du matin, c'est-à-dire le samedi-saint, à l'heure des premières vêpres de Pâques, mourait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, muni des sacrements de l'Eglise, un excellent et très digne religieux: le Très Révérend Père Ducharme, provincial des Clercs paroissiaux de Saint-Viateur au Canada. C'est une lourde perte pour l'Institut si méritant dont il était l'honneur en même temps que le supérieur et le père. On peut ajouter que c'est une perte aussi, très réelle, pour l'Eglise de Montréal et pour l'Eglise du Canada tout entière. Religieux depuis quarante ans, mêlé aux choses du gouvernement de sa communauté depuis trente ans, supérieur provincial depuis vingt ans, ayant siégé pas moins de cinq fois aux chapitres généraux des Viateurs, et ayant aussi pris part aux délibérations du premier Concile national du Canada, tenu à Québec en 1909, le cher et regretté Père Ducharme, par sa prudence et son sens du gouvernement des hommes, par son zèle et sa fidélité aux oeuvres d'éducation et d'apostolat, par sa maîtrise enfin et son aménité personnelles, a passé, comme le divin maître, en faisant le bien parmi nous. Il laisse aux nombreux jeunes gens qu'il a dirigés, aux clercs de Saint-Viateur qu'il a formés, à tous ceux en un mot qui l'ont connu et aimé, le souvenir d'un éducateur de haute valeur, d'un religieux modèle et d'un prêtre selon le coeur de Dieu. Son nom restera, à côté de celui de l'inoubliable et toujours regretté Père Beaudry, dans la mémoire des enfants de Joliette et des clercs de Saint-Viateur. Il est de ceux dont les oeuvres parlent encore longtemps après leur mort et dont la mémoire demeure bénie au sein des générations. Sur sa tombe, la parole autorisée de Mgr l'archevêque de Montréal, dans l'église de Saint-Viateur à Outremont, puis celle de Mgr l'évêque de Joliette,